

Loi « Duplomb » : une loi délibérément écocide !

La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) dénonce l'adoption définitive de la loi Duplomb à l'Assemblée nationale. Le texte compromet gravement la protection des milieux aquatiques et menace la ressource en eau.

Une menace avérée pour les milieux naturels

Alors que plus de **90% des Français sont attachés à nos cours d'eau** et souhaitent les préserver*, la loi Duplomb constitue un nouveau recul dans les politiques de l'eau et de l'environnement. Elle contredit les ambitions d'atteindre un bon état écologique des eaux. **La moitié des cours d'eau français est en mauvais état écologique** tandis qu'un poisson d'eau douce sur cinq est en danger. Ce texte pourrait aggraver cette situation déjà critique.

La réintroduction de certains néonicotinoïdes fait peser des risques majeurs de pollution des nappes phréatiques, des rivières et des plans d'eau. La présence de ces pesticides participe aux atteintes à la biodiversité aquatique.

Danger pour la ressource en eau

La ressource en eau, de moins en moins disponible et fragilisée par les sécheresses, fait l'objet d'un arbitrage défavorable. La loi Duplomb pourrait en effet faciliter la construction de méga-bassines, avec des conséquences néfastes pour les nappes phréatiques et les cours d'eau. Alors que les débits de ces derniers sont inexorablement orientés à la baisse, **une gestion anticipée, économe et concertée de l'eau n'est pas en contradiction avec les intérêts des agriculteurs et de toute activité économique.**

Soutien à l'OFB et tous les opérateurs qui participent à la connaissance et à la protection de l'écologie

La FNPF réaffirme son **soutien à l'Office Français de la Biodiversité (OFB)**, acteur crucial de la surveillance et de la protection des milieux aquatiques, mais également à toutes les agences et établissements publics qui contribuent à préserver nos biens naturels communs.

« La crise du monde agricole, réelle, ne doit pas hypothéquer la place de l'eau et de l'environnement dans les préoccupations politiques. Cette loi met en danger la biodiversité, la qualité de l'eau, le mieux-vivre des agriculteurs et de tous les Français en général. Elle est, en connaissance de cause, écocide. L'opposition exprimée par certains parlementaires, de tous bords, est à saluer. »

Claude Roustan, président de la FNPF

* D'après l'enquête Harris Interactive / FNPF [« Cours / plans d'eau et leur biodiversité : perception et niveau de connaissance des Français et des pêcheurs »](#) réalisée auprès de 1 000 Français en octobre 2023.